

Le PRÉSIDENT: M. Thompson me dit qu'il y aura une discussion extrêmement intéressante au sujet d'une augmentation des pensions qui serait de nature à concerner le comité.

Je sais qu'on soumettra un mémoire sur ce point, mais il n'en reste pas moins que nous aurions intérêt à entendre les vues des membres de la convention.

M. MATHESON: Je ne crois pas qu'il y ait rien de plus important que l'hôpital de Ste Anne.

Le PRÉSIDENT: On pourrait prévoir le déjeuner à Ste Anne pour permettre à ceux qui le désirent de passer une heure ou deux à la convention le mardi matin.

M. ROCK: Je ne connais pas l'horaire des trains.

Le SECRÉTAIRE: Je crois qu'il y en a un toutes les vingt minutes, Monsieur Rock.

M. ROCK: Je parle du train de retour à Ottawa.

Le PRÉSIDENT: Est-ce le bon plaisir du comité de me laisser faire les arrangements pour que nous ayons assez de temps pour la visite à Ste Anne et pour attraper le train?

M. ROCK: Il doit y avoir un train dans l'après-midi allant de Ste Anne de Bellevue à Ottawa. Pourquoi le ministère ne se chargerait-il pas de réserver des chambres à l'hôtel de la Reine Elizabeth pour les membres qui veulent se rendre à la convention? Ne le fait-il pas en d'autres circonstances? Il semble que le comité des Affaires des Anciens Combattants soit le parent pauvre du gouvernement en comparaison avec les comités de la Défense Nationale et autres. Les Anciens Combattants ont l'impression que le comité est désavantagé comme eux lorsqu'il fait des demandes. Je ne vois pas pourquoi, dans une conjoncture aussi importante, le gouvernement ne se chargerait pas de pourvoir à une chambre pour tous ceux qui veulent s'y rendre.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres opinions à ce sujet?

M. MACRAE: Peut-être nous sera-t-il difficile d'avoir de la place dans les hôtels en ce moment.

M. ROCK: Je ne le crois pas. D'abord il y a un certain nombre de chambres réservées à l'occasion de la convention, mais il y en a d'autres aussi que le ministère pourrait lui même réserver.

Le PRÉSIDENT: Puis-je me permettre de vous faire remarquer que le ministère ne peut se charger de nos dépenses de logement car nous sommes invités comme membres du comité mais à titre individuel.

En fait, notre comité ne se réunira pas. Lorsque le comité de la Défense se déplace pour des réunions, le ministère fait les réservations et paie les frais. Mais ici nous ne sommes que des observateurs.

M. ROCK: Observateurs tant que vous voulez, notre rôle est important.

Nous représentons les Anciens Combattants du Canada et nous nous y rendons comme observateurs. Nous y serons à titre de comité parlementaire des Affaires des Anciens Combattants. J'estime que c'est notre devoir de participer à ces conventions.